

Aucune perte de vie

Un DC-3 s'écrase à 500 pieds du Séminaire

Un avion bi-moteur DC-3 du Département de Transports fédéral s'est écrasé, hier après-midi, en plein milieu du boul. Montcalm, à St-Jean, à environ 500 pieds du Séminaire. L'accident spectaculaire n'a heureusement causé aucune perte de vie, mais il aurait pu se révéler une véritable catastrophe si l'avion était tombé sur les bâtisses du Séminaire ou au moment où les 550 élèves quittaient les classes. L'accident est survenu à 2 hrs p.m.



A 500 pieds du Séminaire, un avion bimoteur s'écrase. Aucune perte de vie, heureusement! (Photo Ken Wallitt)

Les trois membres d'équipage ont survécu indemnes: après que l'avion eut atterri sur le ventre, sans avoir coupé un poteau de téléphone et avoir perdu un moteur. Transportés à l'hôpital de St-Jean, seul le technicien en radio des trois passagers souffrait de blessures plus graves. Les deux autres n'ont subi que des égratignures.

Le DC-3 venait de faire l'inspection de la piste municipale de St-Jean. A peine après avoir décollé, le pilote Paul Lacaille réalisa qu'un des moteurs venait de s'arrêter. Il aurait tenté de prendre un peu plus d'altitude, mais le second moteur aurait alors fait défaut. Afin d'éviter de tomber sur les résidences de la ville, le pilote aurait tenté un atterrissage forcé sur le boul. du Séminaire, actuellement en construction à cet endroit. L'aile droite de l'avion a coupé un poteau, puis l'hélice est tombée et enfin le moteur gauche. En arrivant au boul. Montcalm, l'avion a fait demi-tour sur le ventre pour finalement s'arrêter, le nez en direction du Séminaire.

Les trois membres d'équipage, le pilote Paul Lacaille, 40 ans, 132 Hillcrest, Pierrefonds, le copilote A. R. Abel, 39 ans, 109 Ave. Elm, Beaconsfield et le technicien Joseph L. Dunn, réussirent à sortir de l'avion. Le second n'a pas été blessé tandis que les deux autres furent transportés à l'hôpital. Par la suite, Dunn a été envoyé à l'hôpital de Lachine pour examen.

L'essence hautement inflammable n'a pas explosé. On rapporte que l'avion contenait plus de 700 gallons d'essence. Les policiers et incendeurs jetèrent sur l'essence répandue autour de l'avion un produit pour éviter la prise d'un incendie. Une foule de curieux s'était amassée près des débris de l'avion.

Les policiers de l'RC, de la cité de St-Jean et la Gendarmerie Royale se chargèrent de maintenir l'ordre, tandis que les pompiers locaux se rendirent sur les lieux pour arroser l'avion et empêcher un incendie.